



Rachat de part parents / enfants

Par **Vea0319**, le **19/05/2021** à **08:59**

Bonjour,

voici ma question un peu complexe je vous l'accorde:

ma maman possède une maison avec son conjoint , ils sont à parts égales 50/50.
Nous souhaiterions faire une extension à cette maison afin que je puisse m'y loger . Je souhaite bien entendu financer les travaux mais je pense que la banque me demandera à ce qu'une partie du bien m'appartienne .

De ce fait est il possible de racheter une part de ce bien pour ensuite pourvoir y faire mes travaux?

Seulement que ce passera t'il en ce qui concerne la plus value que j'apporterai au bien lorsqu'il y aura succession ? J'ai un frère mais le conjoint de ma maman n'a pas d'enfants, cela reviendra à ses sœurs ou nièces certainement. faut il plutôt opter pour une sci afin que les apports de chacun soient bien délimités ?

je vous remercie par avance